



LEXCOR FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

DATE DE PRÉPARATION: 17/11/2016

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT

LEXCOAT FLASH

DISTRIBUTEUR

*Lexsuco 2010 Corporation
3275 Orlando Dr.
Mississauga, ON, L4V 1C5
Tél: 905.792.8300
Fax: 905.792.8305*

Préparé par: Lexsuco 2010 Corporation

Produit utilisé: Pour plus d'information, se référer à la fiche technique du produit.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:

*Chemtrec: 800.424.9300 (compte: CCN1217) OU
International: 703.527.3887 (compte: CCN1217)
Numéro d'information réglementaire:
Tél: 866.977.8833
Fax: 800.804.0182*

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

*Irritation cutanée - Catégorie 3
Sensibilisant cutané - Catégorie 1
Toxicité aquatique aiguë - Catégorie 3*

MOT INDICATEUR

Avertissement

SYMBOL(S)



MENTION D'AVERTISSEMENT

H316 Cause une légère irritation de la peau
H317 Pourrait causer une réaction allergique cutanée
H402 Nocif pour la vie aquatique

CONSEILS DE PRUDENCE

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à la disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Garder hors de la portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant toute utilisation.
P261 Éviter de respirer les poussières/la fumée/le gaz/la brume/les vapeurs/le jet.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants/vêtements de protection et un appareil de protection oculaire/faciale.

SECTION 2 - HAZARDS IDENTIFICATION

CONSEILS DE PRUDENCE

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P332+P313 En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.
P302 +P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à grande eau.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.
P321 Traitement spécifique (voir section 4 de cette fiche technique).
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant de les réutiliser
P501 Éliminer le contenu/contenant dans un site d'élimination des déchets approuvé.

MISE EN GARDE-ENTREPOSAGE

Aucune mise en garde disponible.

SECTION 3 - INFORMATION DES INGREDIENTS

NOM CHIMIQUE DANGEREUX	% (w/w)	NUMÉRO CAS
Amino Silane	1.6-3	0001760-24-3

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage (la concentration) exact de la composition n'est pas divulgué pour protéger la confidentialité.

SECTION 4 - PREMIER SECOURS

INHALATION

Éloigner la source d'exposition ou déplacer la personne vers une source d'air frais et la garder confortable pour faciliter la respiration. En cas d'exposition/malaise/préoccupation : Appeler le CENTRE ANTI-POISON/le médecin.

INGESTION

Rincer la bouche. En cas de malaise/préoccupation : Consulter un médecin.

CONTACT AVEC LA PEAU

Rincer/Laver avec de l'eau tiède en laissant l'eau couler doucement et du savon doux pendant 15 à 20 minutes ou jusqu'à ce que le produit soit enlevé. En cas d'irritation cutanée ou de malaise : Consulter un médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX

Éloigner la source d'exposition ou déplacer la personne vers une source d'air frais. Rincer les yeux délicatement avec de l'eau tiède et laisser l'eau couler doucement pendant quelques minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Enlever les verres de contact, s'ils sont dans les yeux et faciles à enlever. Continuer de rincer pendant 15 à 20 minutes. S'assurer de ne pas rincer avec de l'eau contaminée pour en mettre dans l'oeil non affecté ou sur le visage. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

LES SYMPTÔMES AIGUS ET CHRONIQUES

Aucune information supplémentaire n'est disponible.

SOINS MÉDICAUX

Aucune information supplémentaire n'est disponible.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS

Un produit chimique sec, de la mousse, du dioxyde de carbone est recommandé. La pulvérisation d'eau est recommandée pour refroidir ou protéger les matériaux ou structures exposés. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène. La prudence est de mise en appliquant du dioxyde de carbone dans des endroits confinés. L'utilisation simultanée de mousse et d'eau sur la même surface doit être évitée car l'eau détruit la mousse. Le sable ou la terre peut être utilisé pour les petits feux seulement.

MOYENS D'EXTINCTION INAPPROPRIÉS

L'eau et la mousse peuvent causer un moussage violent et possiblement risquer la vie du pompier, surtout si vaporisé dans des récipients contenant du matériel chaud ou brûlant.

RISQUES SPÉCIFIQUES EN CAS D'INCENDIE

Les produits de combustion dangereux incluent les oxydes de carbone et d'azote, et divers hydrocarbures.

MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Isoler immédiatement la zone à risque et évacuer tout le personnel non autorisé. Arrêter le déversement/l'évacuation si cela peut être fait de façon sécuritaire. Sortir les contenants non endommagés de la zone à risque immédiate si cela peut être fait de façon sécuritaire. La pulvérisation d'eau peut servir à minimiser ou disperser les vapeurs et à protéger le personnel. L'eau pourrait être inefficace mais peut être utilisée pour refroidir les contenants exposés à la chaleur ou aux flammes. La prudence est de mise lors de l'utilisation d'eau ou de mousse car un moussage pourrait se produire, surtout si vaporisé dans des récipients contenant un liquide chaud ou brûlant. Éliminer les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée selon les règlements officiels.

MESURES DE PROTECTIONS SPÉCIALES

La prudence est de mise dans les zones poussiéreuses/brumeuses.

Porter un équipement avec un appareil de protection respiratoire autonome fonctionnant à pression (APRA) et une tenue de feu complète.

SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, MESURES DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Éviter de respirer les vapeurs. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas toucher les contenants endommagés ou le matériel déversé sans porter d'équipement de protection approprié.

ÉQUIPEMENT RECOMMANDÉ

Masque antipoussière ou facial approprié pour ne pas respirer des particules de poussière de mousse.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Arrêter le déversement/la dispersion si cela peut être fait de façon sécuritaire. Empêcher le matériel déversé de pénétrer les égouts, les égouts pluviaux, les autres systèmes de drainage non autorisés et les cours d'eau naturels en utilisant du sable, de la terre ou d'autres barrières appropriées.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Confiner le déversement et absorber sur du sable, de la sciure et d'autres matériaux absorbants appropriés et transférer dans un contenant scellé.

SECTION 7 - MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

GENERAL

Se laver les mains après chaque utilisation.

Garder loin des yeux, de la peau et des vêtements.

Ne pas respirer les vapeurs ou les bruines.

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

Il est interdit de manger, de boire et de fumer dans les zones de travail.

Enlever les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les salles à manger.

Aérer les contenants avant de faire fondre le matériel.

EXIGENCE DE VENTILATION

N'utiliser qu'avec une ventilation appropriée pour contrôler les contaminants atmosphériques à leurs limites d'exposition. L'utilisation de ventilation locale est recommandée pour contrôler les émissions près de la source.

PRÉCAUTIONS D'ENTREPOSAGE

Garder les contenants bien scellés et étiquetés. Entreposer dans des endroits frais, secs et bien aérés loin de la chaleur, de la lumière directe du soleil, des agents oxydants forts et de toutes incompatibilités. Entreposer dans des contenants approuvés et protéger contre les dommages physiques. Garder les contenants bien scellés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les aires d'entrepôts intérieurs doivent répondre aux normes de SST et des codes de prévention des incendies appropriés. Les contenants qui ont été ouverts doivent être bien refermés pour prévenir les déversements. Les contenants vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux.

SECTION 8 - MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

CONTRÔLES TECHNIQUES APPROPRIÉS

Fournir une ventilation par aspiration ou d'autres contrôles techniques pour garder les concentrations de vapeurs dans l'air sous leur valeur limite d'exposition respective.

NOM CHIMIQUE	LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLES	
	OSHA	ACGIH
Amino Silane	Aucune	Aucune

Aucun des produits chimiques dans la Section 3 n'est régi par «OSHA_Tables_Z1_Z2_Z3», «OSHA_Carcinogen - OSHA_Carcinogène», «OSHA_tppm», «OSHA_tmg», «OSHA_sppm», «OSHA_smg», «ACGIH_tppm», «ACGIH_tmg», «ACGIH_sppm», «ACGIH_smg», «nioshtppm», «nioshtmg», «nioshsppm», «nioshsmg», «NIOSH_carcinogen», «OSHA_Désignation de peau»

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE:

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas la concentration des contaminants dans l'air à un niveau adéquat pour protéger le travailleur, un programme de protection respiratoire qui répond ou qui est équivalent aux normes OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi. Vérifier auprès de fournisseurs d'équipement de protection respiratoire. Lorsque les masques respiratoires à filtration d'air sont appropriés, choisir la bonne combinaison de masque et de filtre.

PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS

L'utilisation de gants respectant les normes appropriées et fabriqués à partir des matériaux suivants pourrait fournir une protection chimique adéquate : gants en PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. La convenance et durabilité des gants dépendent de l'utilisation, ex. la fréquence et la durée de contact, la résistance chimique du matériel des gants, l'épaisseur des gants et la dextérité. Toujours demander conseil à des fournisseurs de gants. Les gants contaminés doivent être remplacés. Utiliser un tablier et des sur-bottes faits de matériaux résistants aux produits chimiques tels que le néoprène ou le caoutchouc nitrile pour éviter la sensibilisation cutanée. Le type d'équipement de protection doit être choisi selon la concentration et la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail. Laver les vêtements souillés et éliminer tout le matériel contaminé (qui ne peut être décontaminé) comme il se doit.

PROTECTION DES YEUX

Porter une protection oculaire avec protection latérale ou des coques.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

DENSITÉ

8,60 lb/gal

GRAVITÉ SPÉCIFIQUE

1,03

COV RÉGLÉMENTAIRE

0.0 lb/gal

COV PARTIE A & B COMBINÉES

N.A.

APPARENCE (ÉTAT PHYSIQUE, COULEUR, etc.)

Liquide

ODEUR

Ester doux

SEUIL OLFACTIF

Aucune information disponible

PH

Aucune information disponible

SOLUBILITÉ DANS L'EAU

Aucune information disponible

INFLAMMABILITÉ

Aucune information disponible

SYMBOLE DE POINT D'ÉCLAIR

Aucune information disponible

POINT D'ÉCLAIR

150 °C

VISCOSITÉ

Aucune information disponible

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURES/INFÉRIEURES/D'EXPLOSION

Aucune information disponible

PRESSION DE VAPEUR

Aucune information disponible

DENSITÉ DE VAPEUR

Plus lourde que l'air

POINT DE FUSION

Aucune information disponible

POINT DE CONGÉLATION

Aucune information disponible

POINT D'ÉBULLITION BAS

200 °C

POINT D'ÉBULLITION HAUT

Aucune information disponible

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION

Aucune information disponible

POINT DE DÉCOMPOSITION

Aucune information disponible

TAUX D'ÉVAPORATION

Plus lent que l'éther

COEFFICIENT DE PARTAGE: EAU/HUILE

Aucune information disponible

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE

Le matériel est stable à une température et pression standards.

RÉACTIONS DANGEREUSE/POLYMÉRISATION

Le contact avec les isocyanates et les agents oxydants forts peut causer une réaction de polymérisation très exothermique, qui peut être violente.

CONDITIONS À ÉVITER

Éviter l'entreposage à des températures basses ou hautes.

MATÉRIAUX INCOMPATIBLES

Les acides minéraux forts et les alcalins détérioreront sérieusement le matériel. La chaleur peut être impliquée.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEUREUX

Sous-produits de décomposition : Oxydes de carbone, divers hydrocarbures.

SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

CORROSION/IRRITATION CUTANÉE

Cause une légère irritation de la peau

DOMMAGE/IRRITAION OCULAIRE GRAVE

Aucune information disponible

CANCÉROGÉNICITÉ

Aucune information disponible

SENSIBILISATION RESPIRATOIRE/CUTANÉE

Peut causer une réaction allergique cutanée

MUTAGÉNICITÉ DES CELLULES GERMINALES

Aucune information disponible

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION

Aucune information disponible

TOXICITÉ SPÉCIFIQUE D'ORGANE CIBLE - EXPOSITION RÉPÉTÉE

Aucune information disponible

RISQUE D'ASPIRATION
Aucune information disponible

TOXICITÉ AIGUË
Aucune information disponible

SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

TOXICITÉ
Nocif pour la vie aquatique

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ
Aucune information disponible

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION
Aucune information disponible

MOBILITÉ DANS LE SOL
Aucune information disponible

AUTRES EFFETS NÉGATIFS
Aucune information disponible

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVE À L'ÉLIMINATION

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Selon la RCRA, il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si le produit répond aux critères de la RCRA pour ce qui est des déchets dangereux. La gestion des déchets devrait respecter les lois fédérales, provinciales et locales.

Les contenants vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux et donc il est important de ne pas les pressuriser, couper, vernir, souder ou utiliser à toutes autres fins. Retourner les tambours aux centres de récupération pour qu'ils soient bien nettoyer et réutiliser.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVE AU TRANSPORT

INFORMATION U.S DOT
Non réglementée.

INFORMATION IMDG
Non réglementée.

INFORMATION IATA
Non réglementée

SECTION 15 - INFORMATION RÉGLÉMENTAIRE

CAS	NOM CHIMIQUE	% PAR POIDS	LISTE DE RÉGLEMENTS
0001760-24-3	Amino Silane	1.6% - 3%	DSL,SARA312,TSCA

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

AUTRE INFORMATION

Note: Selon le SGH, la catégorie 1 est le niveau de risque le plus élevé dans chaque classe.

GLOSSAIRE

ACGIH- American Conference of Governmental Industrial Hygienists; ANSI- American National Standards Institute; CA Prop65- California Proposition 65; TMD canadien- Transport des matières dangereuses canadien; CAS- Chemical Abstract Service; Chemtrec- Chemical Transportation Emergency Center (US); CHIP- Chemical Hazard Information and Packaging; LSC- Liste de substances commercialisées; CE- Concentration équivalente; EH40 (UK)- HSE Guidance Note EH40 Occupational Exposure Limits; EPCRA- Emergency Planning and Community Right-To-Know Act; NCE- Niveaux de contrôle des effets; SIMD- Système d'information sur les matières dangereuses; CL- Concentration létale; DL- Dose létale; NFPA- National Fire Protection Association; LEP- Limites d'exposition professionnelle; OSHA- Occupational Safety and Health Administration, US Department of Labor; LEA- Limite d'exposition admissible; SARA (Titre III)- Superfund Amendments and Reauthorization Act; SARA 313- Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313; APRA- Appareil de protection respiratoire autonome; LECT- Limite d'exposition à court terme; TCEQ- Texas Commission on Environmental Quality; VLE- Valeur limite d'exposition; TSCA- Toxic Substances Control Act Public Law 94-469; VTP- Valeur temporelle pondérée; US DOT- US Department of Transportation; SIMDUT- Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

À la meilleure de notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Par contre, ni le fournisseur mentionné ci-haut, ni aucune de ses filières assument quelque responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information contenue dans ce document. Il appartient exclusivement à l'utilisateur de vérifier la convenance de l'usage de n'importe quel matériau. Tous les matériaux peuvent présenter certains risques et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient exposés dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent. L'information susmentionnée concerne ce produit dans sa formulation actuelle, et est basée sur l'information disponible en ce moment. L'ajout de réducteurs ou de d'autres additifs à ce produit pourrait substantiellement altérer la composition et les risques du produit. Étant donné que les conditions d'usage sont hors de notre contrôle, ne nous donnons aucune garantie, explicite ou implicite, et n'assumons aucune responsabilité quant à l'usage de cette information.

Préparée par: Lexsuco 2010 Corporation